

Monsieur Jeff Boonen  
Président de la Commission de  
l'Agriculture, de l'Alimentation et de la  
Viticulture

Luxembourg, le 20 mars 2025

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'en la séance publique de ce jour, la Chambre des Députés a décidé de renvoyer devant votre commission la motion de Madame Joëlle Welfring relative à la réduction du gaspillage alimentaire.

Je tiens à vous rappeler que conformément à l'article 86 (3) du Règlement de la Chambre des Députés la motion devra figurer à l'ordre du jour d'une séance publique de la Chambre des Députés endéans les trois mois du renvoi.

Par conséquent, je vous saurais gré de bien vouloir m'informer des suites que votre commission y aura réservées.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour le Président de la Chambre des Députés,



Fernand Etgen  
Vice-Président de la Chambre des Députés

2  
**MOTION**

Dépôt : Joëlle Welfring  
20 mars 2025  
Débat de consultation -  
Alimentation

**Réduction du gaspillage alimentaire**

**La Chambre des député.e.s,**

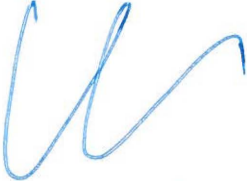
**Considérant**


- que le programme gouvernemental 2023-2028 prévoit le renforcement des efforts dans le domaine de la lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- l'importance de la lutte contre le gaspillage alimentaire et la nécessité d'une approche cohérente à travers toute la chaîne de valeur, de la production à la consommation ;

**invite le gouvernement**

- à donner une base légale à l'objectif de réduction du gaspillage alimentaire de -50% jusqu'à 2030, couvrant l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, du champ à l'assiette ;
- à améliorer le système de suivi et de contrôle du gaspillage alimentaire couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, du champ à l'assiette, afin d'assurer une réduction efficace et mesurable ;
- à développer un programme de soutien pour les acteurs.trices (du monde agricole, de la distribution, du commerce, de la restauration, de la recherche,...) qui développent des projets visant à réduire le gaspillage alimentaire ;
- à instaurer une obligation de don des denrées alimentaires encore consommables, accompagnée de sécurité juridique pour les donateurs.trices ;
- à s'engager au niveau européen pour la suppression de la date de durabilité minimale ;
- à promouvoir davantage la campagne Antigaspi.

Signatures :

  
Joëlle Welfring

  
DOUWA BERNARD